



6 rue du Vally
22 200 Guingamp
Agrément n° E 20 022 00020

Prise en charge du handicap

Lors de l'évaluation initiale si le handicap nécessite des véhicules adaptés qui ne sont pas disponibles au sein de l'établissement, il sera conseillé à l'élève de prendre contact avec des établissements offrant des moyens adaptés :

- C.E.R. LES BRUYÈRES
10 Rue des Haras, 22300 Lannion, France,
22300 Lannion
02 96 46 17 65
- EFCM - PROMO CONDUITE / Plérin
1 Rue des Sports,
22190 Plérin
02 96 74 65 88

Si le handicap ne nécessite pas d'équipements adaptés, l'élève et ses tuteurs seront informés du fonctionnement et des programmes de formation.

Les formateurs sont eux aussi informés de la situation de l'élève pour adapter leur pédagogie et les accompagner au mieux dans leur formation.

Le référent handicap pourra également intervenir de façon spécifique ou prendre en charge la totalité du suivi de l'élève si cela s'avère nécessaire.